

## Jean-Baptiste André Godin à monsieur O. Blanchard, 26 décembre 1860

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

### Les relations du document

#### Collection Correspondant.e.s

[Blanchard, O. est destinataire de cette lettre](#)

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

### Informations sur le document source

Cote FG 15 (5)

Collation 2 p. (148r, 149v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur O. Blanchard, 26 décembre 1860, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/34031>

Copier

# Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)  
Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

## Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [26 décembre 1860](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Blanchard, O.](#)

Lieu de destination Trith-Saint-Léger (Nord)

## Description

Résumé Godin répond à une lettre de Blanchard du 21 décembre 1860 sur sa candidature à l'emploi de comptable des Fonderies et manufactures Godin-Lemaire. Godin observe que Blanchard n'indique pas les émoluments auxquels il prétend. Il lui explique qu'un nouvel employé ne peut remplir les tâches remplies par l'employé expérimenté à remplacer - tenue du portefeuille et de la caisse, direction de la comptabilité, répondre au courrier (60 à 100 lettres reçues par jour) -, et qu'il pense répartir celles-ci en en confiant une partie à plusieurs des 8 employés des bureaux. Godin précise que l'emploi comprend le contrôle des opérations de l'usine de Belgique et la direction de la comptabilité spéciale pour les fonctions qui vont devoir répondre aux besoins de la population de la vaste habitation qu'il a fondée à Guise : boucherie, boulangerie, comestibles, combustible, restaurant, café. Godin demande à Blanchard de lui indiquer à quels émoluments il prétend. Il précise enfin que le logement dans les nouvelles constructions n'est pas une obligation et que la location coûte 4 à 5 francs par pièce et par mois.

## Mots-clés

[Construction](#), [Emploi](#), [Familistère](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Habitations](#)

Lieux cités

- [Belgique](#)
- [Guise \(Aisne\) - Familistère](#)
- [Guise \(Aisne\) - Familistère : aile gauche](#)

## Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Blanchard, O.

Genre Homme

Pays d'origine Inconnu

Activité Employé/Employée

Biographie Employé à la comptabilité des Fonderies et manufactures Godin-Lemaire dans la seconde moitié du XIXe siècle. Il réside à Trith-Saint-Léger (Nord) au moment de son embauche en janvier 1861.

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/07/2022

Dernière modification le 26/04/2023

---

Lovise le 26 juill<sup>e</sup> 1660

148

Monsieur Blanchard

a Bruxelles

tre letter de ce courant faire la question des appoientements est suspendu et  
me demande ayant t<sup>e</sup> r<sup>e</sup>pondre le d<sup>e</sup>tail  
de la bourse que remplaçait l'empoye  
dont le d<sup>e</sup>part donne faire pour moi a  
faire entre deux nouveaux comptables dans  
mes bureaux. le d<sup>e</sup>tail ne peut avouer  
avoir utilité sincère dans la question  
me pr<sup>e</sup> en pris songer a donner la même  
fonction avec la m<sup>e</sup> bourse a un nouvel  
employé une habitude bien acquise des opérations  
de faire gourrait sans lui permettre en tout  
le portefeuille, la caisse, de diriger la comptabilité  
et de faire face a un carrier qui depuis  
le mois nous ammenait de 60 a 100 lettres  
par jour. le développement des affaires  
m'obligé a dédier a travail et a le plaisir  
sur le pied deux controls plus rigoureux  
la caisse et le portefeuille pourront et est fait  
de la main aux mains de l'un des deux employés  
restant dans mes bureaux sous le contrôle du  
employé chef <sup>pour les</sup> envoie le travail de correspondance  
et des comptabilités extérieures le partagé <sup>entre eux</sup>  
et l'autre pourra faire car il est utile au de  
sous faire remarquer que je possède en Belgique

241

un second établissement dont les opérations  
devraient être maximisées à Guise et au bûcher  
étudiés sur place.

Dans cette ville j'ai fondé à Guise une  
nouvelle construction pour loger une partie du  
personnel de mes employés et assurer une  
complétilité spéciale dont être aussi organisée  
pour répondre aux diverses fonctions qui sont  
à l'établissement nécessaire aux besoins  
de la consommation journalière. Ces sont  
les fumoirs de boucheries, boulangerie, de communs  
de combustibles, du restaurant, du café, etc.  
Tout cela dans le voisinage modifie et doit  
nécessairement changer le caractère de mon  
organisation. Il résulte donc que notre  
chiffre d'apprentissage doit être fixé par nous  
sur le pied auquel vous devrez mettre notre  
capacité et notre activité avec l'sein de nos mains  
comme la mieux.

Demain je ne pas différer de me renseigner sur  
ce point le moment étant venu où je  
dois prendre une résolution vis-à-vis des diverses  
compétences aux emplois que j'ai effectués

quand au logement tout en le procurant  
à mes employés dans les combinaisons que j'ai  
fait chose dans ce but il leur est facultatif et ils  
en ayant le soyez. vous pourrez donc être assuré du  
logement convenable sur le pied de la plus grande par-  
ticularité et pour moins.

Demain agrafez mes parfaites intentions

Yours,